

L'ILE-AUX GRUES

Il paraît bien que le goût des choses de chez nous se développe de plus en plus dans notre littérature et la fait plus nôtre. On se reporte volontiers vers notre passé ; on l'interroge de plus près ; on l'étudie même avec une certaine passion de bon aloi. Et, plus on le fouille, plus on y trouve la précieuse substance qui alimente et développe la vie intellectuelle d'un peuple.

Les productions de la pensée canadienne se multiplient un peu partout ; les unes, didactiques : histoire, géographie, philologie, critique, œuvres d'apologétique ; les autres sorties de la fiction : romans, fables, drames, poèmes de tout genre. Dieu veuille que ce goût se développe davantage ! Il ne peut que nous grandir à la taille que doit ambitionner notre race si bien douée, si capable de n'être inférieure à aucun des peuples qui nous avoisinent.

Ils sont nombreux les coins de notre terre canadienne, de notre province surtout, qui recèlent des richesses d'une réelle valeur littéraire. Par exemple, la légende, historique ou qui veut l'être, se retrouve encore copieuse et intéressante, en plus d'une de nos bonnes paroisses rurales ayant de l'âge, partant une histoire.

Beaucoup de ces légendes ont été recueillies, inscrites au catalogue de nos richesses acquises. Beaucoup plus encore demeurent inconnues et courent le risque de périr dans l'oubli, si on ne s'emploie vite à les recueillir de ceux qui les ont, ou vécues ou reçues de la tradition locale.

Du nombre de ces pays de la légende se classent, en tout premier lieu, les îles du Saint-Laurent, surtout celles qui s'espacent en bas de Québec. C'est qu'elles furent les premiers pied-à-terre des colons venus de la vieille France en la nouvelle. On dirait aussi que la nappe d'eau qui les encadre et les embellit, les ait en même temps protégées contre l'invasion de "certains progrès" qui déforment plutôt qu'ils n'affinent la vie d'une population; qu'elle ait veillé avec un soin jaloux à leur conserver cette physionomie dessinée des premières et pures lignes de la vie patriarcales de nos ancêtres.

* * *

L'Île-aux-Grues, à trente-six milles en bas de Québec, est du nombre de ces petits pays privilégiés de notre terre canadienne. A ce titre, elle mérite d'être présentée aux lecteurs du *Parler Français* qui, du reste, en a manifesté le désir par la voix discrète de son rédacteur. Au surplus, elle n'est pas tout à fait inconnue, ayant déjà été présentée au lecteur, dans une petite monographie, œuvre de M. Béchard, de Québec. Tout au plus, convient-il de la rappeler à son souvenir.

Petite, quatre milles de longueur, sur moins d'un de largeur, elle est unie à sa sœur voisine, de même taille, l'Île-aux-Oies, par les fameuses "battures", dépression du sol longue de six milles, qui les soudent et les enrichissent de leurs grasses prairies.

En face de l'Île-aux-Grues, côté nord, l'Île-aux-Canots avec son unique propriétaire (Liguori Lachance), successeur un peu éloigné, aujourd'hui, de la famille Bailargeon, famille du vénérable archevêque de Québec,

Monseigneur Charles-François Baillargeon. Puis, les petites îles adjacentes, Ile-Patience, Ile-à-deux-Têtes, Ile-Marguerite, Ile-aux-Corneilles, Ile-Ronde, les Petites-Iles, toutes, couronnées de futaies résineuses, "propriétés" de l'un ou de l'autre habitant de l'Île-aux-Grues. Toutes ces îlettes, sœurs des deux plus grandes, les entourent et forment avec elles une gracieuse petite famille que le grand et grave Saint-Laurent embrasse d'une large et affectueuse étreinte.

L'Île-aux-Grues, la plus importante, compte 82 familles, soit 500 âmes dont 400 communians ¹. Mission desservie par les curés du Cap-Saint-Ignace, de 1679 à 1831, elle eut comme premier curé Messire Edouard Quertier, et fut érigée canoniquement en paroisse en 1837. "Du printemps à l'automne 1862, la paroisse fut desservie par MM. Jean-Baptiste Côté, curé du Cap-Saint-Ignace, Thomas Hamel, Ferdinand Laliberté et Elzéar-Alexandre Taschereau, du Séminaire de Québec ²."

L'église actuelle, construite en 1888, joli petit monument d'architecture romane, possède quelques peintures de valeur dont trois, "la Nativité de la Ste Vierge", "Saint François-Xavier", et "Sainte-Anne" sont des œuvres venues de France. Sur le mur de la nef latérale, côté de l'épître, un marbre funéraire, érigé en 1891 par les anciens élèves du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière, rappelle le souvenir de feu l'abbé Charles-François Painchaud, fondateur de cette importante maison d'enseignement secondaire. Il serait bien à souhaiter qu'un jour prochain voit s'élever, sur la place de l'église, un monument qui fixe aux regards des habitants de l'Île-aux-Grues l'image vénérée du plus illustre d'entre eux, Monseigneur Baillargeon.

Terre féodale, l'Île-aux-Grues fut concédée par la Régence, sous la minorité de Louis XIV, au sieur de Montmagny, en 1646. L'acte de concession comprend aussi l'Île-aux-Oies "avec tous les îles et îlots, battures et battu-

(1) Recensement de 1917.

(2) *Canada eccl.*

rons". Après avoir été successivement propriété de la famille Lemoyne, de Montréal, issue de Charles Lemoyne, de Longueuil, puis du sieur Liénard de Beaujeu, officier des troupes de Louis XV, en la Nouvelle-France, cette seigneurie fut achetée par le sieur Daniel McPherson, gentilhomme écossais de Philadelphie que sa fidélité au roi George III d'Angleterre força d'émigrer au Canada, à la révolution américaine de 1776.¹ Aujourd'hui, le manoir seigneurial, propriété des McPherson-Lemoyne, est un peu déchu de sa première splendeur. Perdu dans la verdure des bosquets qui l'entourent, il occupe l'extrémité est, côté sud de l'île. Madame veuve McPherson-Lemoyne y vient, de Boston où elle demeure, vivre un mois de la belle saison.

Le vieux moulin banal qui, durant de longues années, battit l'air de ses longues vergues tendues de toile à voiles, tournant ses meules sur le blé du censitaire, existe encore, en d'intéressantes ruines qui ajoutent au cachet d'ancienneté de ce petit pays.

L'extrémité ouest de l'île est couverte d'une forêt de six à sept mille érables, également propriété de la famille Lemoyne. C'est l'endroit le plus pittoresque de l'île, avec ses plages de sable fin qui en feraient un des plus charmants sites de villégiature, si les communications devenaient plus accommodantes.

Et la population qui vit là, me dites-vous, répond-elle à l'intérêt qui s'attache à cette parcelle de la terre canadienne? Oui, très certainement. Les 35 cultivateurs qui s'en partagent le territoire sont fort intéressants, dans leur intelligente et honnête besogne. L'activité y est grande dans la belle saison, surtout à l'époque "des foins", ou encore, pendant la récolte des pommes de terre, la meilleure source de richesses, pour ces insulaires. Alors, la journée de travail commence, de grand matin, et finit tard le soir. Il faut charrier ferme et dur, par exemple, pour couper,

(1) A. Béchard, *Histoire de l'île-aux-Grues*, pub. en 1902.

soigner, et "mettre en mûles" ou "allonges", de 4 à 5 cent mille bottes de foin, sur ces "battures" que les basses marées ne laissent praticables, pour ces travaux, que trois ou quatre semaines, de la fin d'août à la mi-septembre.

Les 47 "emplacitaires" sont des rentiers, marchands, navigateurs, journaliers. Ces derniers se reposent l'hiver pour repartir, à chaque printemps, s'en allant travailler à Québec ou au hâvre de Montréal. L'automne venu, à la fermeture de la navigation, ces ouvriers rentrent de nouveau dans leur Ile, emportant avec eux plus que l'argent nécessaire à l'hivernement. Ce qui veut dire, que presque tous, cultivateurs et emplacitaires, ont leurs livrets de banque.

Cette émigration, presque séculaire, a eu pour résultat, entre autres, l'établissement de plusieurs enfants de l'Ile-aux-Grues, à Québec et à Montréal. Il n'est pas une famille qui ne compte un ou plusieurs des siens, devenus de vieux citoyens de l'une ou l'autre ville.

Les familles qui forment le chiffre de la population sont les familles Vézina, Lavoie, Painchaud, Normand, Lachaine, Bernier, Roy, Dancosse, Lemieux, Langlois, Guimont, Lebel, Gagné, Thivierge.

Tout ce monde, pourrait-on dire, appartient aux "Prévoyants de l'avenir", par le souci qu'on a d'amasser dans l'Ile, en vue de l'avenir. Tout ce qui rentre d'utile est considéré comme une aubaine, une sorte de conquête qui étaye la vie insulaire. Par contre, tout ce qui en sort, sans gain de retour, paraît comme une entaille pratiquée dans le patrimoine commun.

L'instinct "de la provision d'hiver" est très développé chez ces braves gens, et cet état d'âme s'explique parfaitement, du fait de l'isolement dans lequel les place la difficulté des communications, l'hiver surtout. On a la "peur d'en manquer".

Cet instinct se manifeste, par exemple, dans l'empressement que l'on met à ramasser les épaves de quelque utilité, que la succession des marées rejette sur les grèves.

C'est ce qu'on appelle le " rapport de l'eau ". L'île étant presque entièrement défrichée, le bois de construction ou de chauffage y est rare. Aussi, chaque printemps ramène-t-il la saison du " lac ". On va au " lac ", c'est-à-dire recueillir le bois que la débâcle des lacs St-Pierre et autres emporte avec elle. On " adresse " le canot de sauvetage vers le point du fleuve que l'on veut fouiller, à la recherche de l'épave. Découverte, on la capture et l'entraîne, à la remorque, vers la rive, où elle pourra " chesser ", avant d'être transportée et entassée " au bout du hangar ".

Il arrive bien que les abords de certaines cours sont plus ou moins encombrés de ces débris hétéroclites, destinés à grossir " le tas de bois " de chauffage. Le surplus, il faut l'acheter, à prix élevé, des navigateurs de la Petite-Rivière et de la Baie-Saint-Paul. Ces encombrements, certes, manquent parfois assez gravement aux lois de l'esthétique. Il n'importe à ces insulaires, au sens pratique très aiguisé.

* * *

Ce qui est d'une meilleure élégance, c'est le sport de la chasse, automne et printemps. L'automne, on canarde l'outarde, l'oie sauvage, le canard noir, " la bornèche ", variété de l'outarde, la sarcelle, la " bécasse de prairie ", plus grosse et plus succulente que celle des grèves. Au printemps, le gibier est le même, l'ortelan en plus.

L'outarde est " le coup de fusil " préféré du chasseur. Elle abonde, à ces deux saisons de l'année, sur les plages boueuses des îles, à la recherche des racines, herbes marines, " la jarnotte " surtout. Elle arrive au milieu de mars, par bandes, beaucoup plus discrètes qu'en automne, les jeunes ayant vieilli ! et toujours, de la même direction sud-ouest. Viennent-elles d'un pays de cocagne ? Elles sont, en tout cas, grasses et pesantes.

Au printemps, le chasseur, vêtu de toile blanche, suivi de sa " carriole de chasse " peinte en blanc, que traîne un terre-neuve, se dirige vers le chenal, à travers les

amas de glaces. Son poste de guet choisi, il se construit dans la neige "une cache". L'automne, il "se parce", se terre dans la vase.

L'outarde domestique, un couple le plus souvent, est toujours partie obligée de l'excursion. On l'attache à une petite distance du guet, et lorsque le gibier apparaît, le chasseur "parle" à ses compagnons de chasse, le couple d'outardes domestiques. S'il est bien dressé, d'éducation docile, le jars "jargonne" et la "fumelle clanche". Le gibier, attiré par ce perfide langage, s'approche sans défiance, pour son inévitable perte, à moins que l'inexpérience ou la maladresse du chasseur ne lui donne sa chance. En tout cas, il est reçu à coups de fusil et s'en tire presque toujours mal, le chasseur de l'Ile-aux-Grues ayant le coup-d'œil bien à point.

Au retour de la chasse, la petite hotte glissante garnie de têtes et d'ailes pendantes, le chasseur raconte à ceux qui le félicitent, comment il les a "descendues". C'est que le tir à l'outarde a ses variétés. Il y a "tirer au vol"; "à terre"; "à la levée", quand le gibier se lève; "à l'abattement", lorsque le gibier tournoie un instant avant de se poser à terre ou sur l'eau; tirer "avec la mer", lorsque la marée le charrie vers la cache du chasseur.

Sur la rive sud de l'Ile-aux-Oies, au pied de la colline que couronnent encore les ruines marquées d'une croix de la vieille chapelle qui existait avant la conquête, se trouve une petite baie qu'on appelle "l'Hôpital". C'est ici, qu'à l'abri des brises froides du "norouais", le gibier blessé vient se réfugier: touchante hospitalité respectée du chasseur.

La saison d'hiver isole davantage l'Ile-aux-Grues et en fait un "ermitage", disait un de ses anciens curés, feu l'abbé J.-B. Plamondon. Il n'y a plus que le canot d'hiver qui maintienne des communications avec Montmagny et le Cap-Saint-Ignace. Le service des malles ne se fait plus que trois fois par semaine, et il arrive même, comme cet hiver, qu'un voyage à la malle, en une semaine de janvier

ou de février, est une vraie " expédition des Argonautes ".

Aux premières neiges, les habitants, tous établis du côté nord de l'Ile, distribuent les canots avec leurs agrès de place en place, sur la rive sud. C'est une mesure de prudente prévoyance. Est-il nécessaire, par exemple, de courir vite au médecin du Cap-St-Ignace ou de Montmagny, le jour ou la nuit, on traverse l'Ile à pas redoublés, à travers les champs, sûr de rencontrer le canot déjà mis à portée. En deux ou trois temps, il est poussé à l'eau, voilé, s'il vente, flanqué de ses avirons, munis de crochets de fer, que des bras nerveux et sûrs manœuvrent avec une adresse incomparable. Faut-il, en route, traverser un champ de glace solide que promènent le flux et le reflux du fleuve, les canotiers sautent sur ce pont solide, y hissent le canot, d'un élan ferme, le traînent au pas, ou à la course, si ça presse. Le champ de glace est-il mauvais, formé d'amas mal entassés, semé de fissures à l'eau claire, c'est alors une manœuvre rude, excitante, faite de bonds et d'enjambées exécutés d'un pied sûr et au bon endroit. Solidement accrochés au rebord du canot, les quatre hommes de l'équipage le tirent à droite ou à gauche, tantôt le hissent sur des monceaux de glaces concassées, tantôt le poussent dans une mare, sautent dedans ou en sortent tour à tour, avec une merveilleuse souplesse de mouvements d'ensemble. S'agit-il de " reprendre " l'eau, de la pente parfois assez raide d'un agglomérat de glaces, une habile poussée est imprimée à l'embarcation, et la pince de celle-ci n'a pas encore touché l'eau, que déjà l'équipage y est monté. Qu'il y ait ici et là le bain forcé d'une jambe, des deux, d'une partie du corps même, jamais rien de dangereux n'arrive à ces habiles marins qui s'amuse, au retour, de ces incidents du voyage.

Le grand obstacle de la navigation d'hiver en canot, c'est " la bouillie ", faite de neige mi-fondante qui rend l'eau épaisse et inerte. Le canot engagé dans cette pâte est prisonnier ; la manœuvre y est presque impossible. L'a-

viron ne le fait que peu ou point bouger et le canotier n'en peut sortir, pour le pousser ou le traîner.

Le vrai danger de cette navigation, c'est la chute d'une neige épaisse, ou bien le brouillard qui fait perdre de vue les côtes de l'Île-aux-Grues. Il est arrivé que d'infortunés voyageurs sont venus s'échouer, à la tombée de la nuit, sur les bords d'une des petites îles et y ont passé une lamentable nuit, avec la faim au ventre, le froid et la peur dans les veines.

S'il arrivait que ces ébauches de la vie insulaire aient pu avoir quelque intérêt auprès de ceux qui lisent le *Parler Français*, il y aurait peut-être à y revenir.

A. PARÉ., ptre.